

Préfecture de l'Hérault
Bureau de l'Environnement
34 Place des Martyrs de la Résistance
34062 Montpellier Cedex 2

Marseillan, le 13 Juin 2018

LETTRÉ DE DEMANDE

Objet : Demande d'enregistrement, installation classée, Commune de MARSEILLAN

Monsieur le Préfet,

Nous avons le projet de construire une nouvelle cave à Marseillan, Route de Bessan, et souhaitons pour ceci mettre ce dernier en conformité avec la réglementation sur les installations classées.

En application de la réglementation sur les installations classées pour la protection de l'environnement (Code de l'environnement, articles R511-9 et suivants),

Je soussigné M. Stéphane HUGONNET, Président de la SCA LES CAVES RICHEMER, ai l'honneur de solliciter l'enregistrement.

Nos activités sont : production, conditionnement et stockage de vins (réception de vendange, vinification, assemblage et élevage des vins, stockage, conditionnement, livraisons de vins en vrac et conditionnés).

Notre capacité de production à terme sera de 70 000 hl de vins par an.

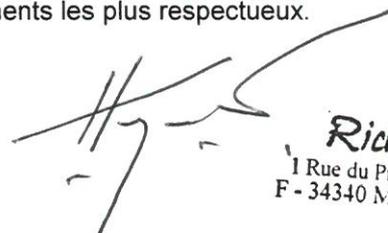
Rubrique principale de la nomenclature des installations classées : n° 2251 – préparation et conditionnement des vins -, capacité de production supérieure à 20 000 hl par an, régime de l'enregistrement.

Emplacement du projet : Route de Bessan 34340 MARSEILLAN.

Adresse du siège social : 1 Rue du Progrès – Quai Rive Droite 34340 MARSEILLAN.

Le descriptif détaillé du projet se trouve dans le dossier joint.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes sentiments les plus respectueux.



Richemer
Les Caves
1 Rue du Progrès - BP 20
F - 34340 MARSEILLAN